

Metz, le 30 mai 2022

## COMMUNIQUE

### Opération « Éco-défis » : Un partenariat renouvelé !

*Le label « Éco-défis » identifie et valorise les artisans ayant adopté une démarche écocitoyenne dans le cadre de leur activité. Pour cette sixième édition, l'Eurométropole de Metz est fière de renouveler son partenariat « Éco-défis » avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et la Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle Métropole Metz.*

#### « Éco-défis » - un label engagé

Le label « Éco-défis » certifie que les artisans volontaires ont relevé au minimum 4 « défis », en faveur de l'environnement et de l'éthique sociale, au sein de leur entreprise. Ces « Éco-défis » consistent à :

- Réduire ou optimiser sa consommation d'eau et d'énergie,
- favoriser l'utilisation d'écoproduits ou faire évoluer sa gamme dans ce sens,
- respecter le tri des déchets,
- ou s'orienter vers une mobilité plus durable.

Réfléchis au préalable avec les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie si nécessaire, ils sont adaptés aux besoins de l'artisan ou du commerçant, et lui permettent, en plus de montrer son engagement, de faire des économies durables.

#### Obtention du label

**En 2021, 54 artisans et commerçants ont été labellisés pour un total de 411 défis réalisés !** La liste des labellisés avec leur portrait est disponible sur le site de l'Eurométropole de Metz.

**La 6<sup>ème</sup> édition de l'opération est lancée.** Les artisans et commerçants souhaitant obtenir le label ont **jusqu'au mardi 28 juin 2022 pour déposer leur dossier !** Attention : Les candidatures posées après cette date seront proposées à la labellisation de la prochaine édition.

Du nouveau pour le label « Éco-défis » : Il est désormais accordé pour une période de deux ans plutôt qu'un, et peut être obtenu à nouveau à condition de relever un défi supplémentaire.

**Inscriptions et renseignements auprès des conseillers :**

- Clémence SAVINEAUX – **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle**

[csavineaux@cma-moselle.fr](mailto:csavineaux@cma-moselle.fr) - 03 87 39 31 96

- Olivier BERTRAND – **Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle Métropole Metz**

[o.bertrand@moselle.cci.fr](mailto:o.bertrand@moselle.cci.fr) - 03 87 52 31 84

- Gwendoline CUNY – **Eurométropole de Metz**

[gwcuny@eurometropolemetz.eu](mailto:gwcuny@eurometropolemetz.eu) - 03 57 88 34 43 – 07 88 64 75 11

Pj : Visuel de l'opération

[www.eurometropolemetz.eu](http://www.eurometropolemetz.eu)

[www.facebook.com/EurometropoleMetz](https://www.facebook.com/EurometropoleMetz) - [www.twitter.com/EuromMetroMetz](https://www.twitter.com/EuromMetroMetz)

[www.instagram.com/EurometropoleMetz](https://www.instagram.com/EurometropoleMetz)

Contact Presse : Céline VINCENT | **Direction de la Communication** *Attachée de Presse*

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | [cvincent@eurometropolemetz.eu](mailto:cvincent@eurometropolemetz.eu)